

## IJPRO •

IJpro<sup>©</sup>
Inventaires Judiciaires Professionnels

### MANUEL D'UTILISATION



### **Table des Matières**

INTRODUCTION	3
CRÉATION D'UN DOSSIER	2
PARAMÉTRAGES	6
PARAMÉTRAGE ÉCRAN	6
PARAMÉTRAGE TARIFS	6
INVENTAIRE	8
CRÉATION D'UNE NOUVELLE FICHE	<u>9</u>
SUPPRIMER UNE FICHE	10
OUTILS DE DÉFILEMENT	10
FILTRE DE RECHERCHE	11
COMBOS DÉROULANTS	12
CADENAS	12
AUTRES FONCTIONNALITÉS	12
ÉVALUATION	14
OUTILS DE TRIS ET DE RECHERCHES	14
AIDE AUX EVALUATIONS	16
DOCUMENTS	18
COÛTS PV	20
PLUS-VALUE	22

### **INDEX DES FONCTIONNALITES**

- FILTRE DE RECHERCHE
- FILTRE PAR CATEGORIE
- FILTRE DE CONTRÔLE
- FILTRE AUTOMATIQUE DES GRAPHIQUES
- VALIDATION DES EVALUATIONS
- CADENAS ~ =
- PARAMÉTRAGE TARIFS 🔅



### INTRODUCTION

Votre applicatif est immédiatement utilisable et opérationnel, sans qu'aucune formation préalable ne soit nécessaire à son exploitation. Totalement intuitif et au service de son utilisateur, il répond en effet d'emblée à vos besoins, pour peu que soit accordée votre attention aux mentions qui balisent sa mise en œuvre, et que soit donc pris le soin de souhaiter profiter des fonctionnalités offertes.

Il est donc loisible de se lancer directement sur son premier inventaire sans même consulter la documentation proposée, quand bien même et comme en toutes circonstances, on est encore bien plus performant lorsqu'on accepte l'idée de s'investir a minima en amont. Prendre le temps de lire sa documentation, mais également les mentions portées à l'écran, conduira à la mise en place de réflexes pertinents et garants d'une utilisation optimum.

Chaque mention et chaque symbole ont été envisagés avec le souci de répondre à un objectif, sans donc jamais surcharger inutilement la lecture. Ceux qui progresseront avec l'intérêt de lire, et d'observer leur écran (Le défaut principal de tout utilisateur d'un logiciel étant de ne pas prendre le temps de le faire), trouveront toujours réponse à la question qu'ils se posent. Ainsi le survol de la souris sur un symbole par exemple, ouvre chaque fois qu'il est nécessaire, sur un didacticiel descriptif qui vous permettra d'appréhender son utilité et d'optimiser par automatismes votre travail en temps et en qualité.

Un trou de mémoire ? Inutile de relire à chaque fois toute la documentation: Tous les thèmes dans votre table des matières en début de document, sont directement accessibles en raccourci; il vous suffit de sélectionner le thème avec votre souris et de cliquer sur votre sélection pour accéder à son contenu.

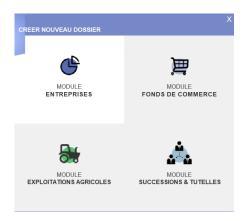
Sitôt votre tout premier inventaire, votre acquisition rapidement maitrisée de l'applicatif vous permettra une totale concentration sur vos tâches de terrain et d'expertise.

**NB** : La fonctionnalité « PLUS VALUES » n'est pas disponible sur le module Inventaire Tutelles et successions, puisqu'elle n'a pas lieu d'être.



### CRÉATION D'UN DOSSIER

Au lancement de votre applicatif, quatre modules sont offerts à l'utilisation. Les modules accessibles correspondent à ceux pour lesquels vous avez souscrit un abonnement.



Par sélection au clic du module dont vous disposez, en rubrique *CREER NOUVEAU DOSSIER*, votre applicatif vous propose de lui donner un nom.



Que vous décidiez d'affecter un numéro ou un nom à ce nouveau dossier (SARL XXXX, par exemple), votre choix doit être commandé par la projection de l'enregistrement qui va s'opérer dans la base de données DOCUMENT de votre applicatif, et donc l'intérêt qui est le vôtre de pouvoir le retrouver ultérieurement en l'identifiant aisément parmi tous les inventaires estimatifs que vous aurez réalisés.

Ainsi crée sous la désignation que vous aurez choisie, vous pourrez à tout moment le localiser par sa référence initialement décidée à dessein d'une identification aisée, depuis le second menu **OUVRIR UN DOSSIER EXISTANT**.



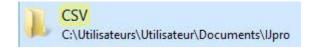
Lorsque vous quittez l'applicatif et que vous y revenez ensuite, à la rubrique **OUVRIR UN DOSSIER EXISTANT**, par défaut le dernier dossier sur lequel vous aviez travaillé se présente au choix de sa référence pour l'ouverture au clic. Si vous souhaitez accéder à un autre dossier, comme toujours il vous suffit alors d'ouvrir l'icône traditionnelle figurant une chemise de rangement, proposée au clic pour le localiser et le sélectionner.

Enfin, pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient intégrer les données de leur inventaire dans une autre base, par exemple celle d'un applicatif de vente aux enchères, sachez que vos inventaires complets sont accessibles sous tableur Excel prêts à l'exportation.

Pour générer votre fichier d'inventaire exportable, il vous suffit en effet de cliquer sur l'icône ciaprès, identifiable en bas à gauche de la page d'accueil du dossier concerné:



Ce faisant, vous avez sitôt créé le tableur exportable, que vous retrouvez classé dans les documents de l'arborescence traditionnelle de vos fichiers, à la rubrique « documents », sous le chemin :



### **PARAMÉTRAGES**

### PARAMÉTRAGE ÉCRAN

Votre applicatif est compatible avec la quasi-totalité des résolutions d'écran généralement utilisées.

Toutefois, pour une visualisation optimum, nous vous recommandons d'utiliser une résolution de 1920 x 1080, aisément paramétrable dans votre panneau de configuration traditionnel.

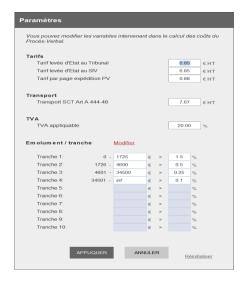
Par ailleurs, si vous n'avez jamais travaillé en double écran à l'Etude, nous vous recommandons vivement de faire l'acquisition d'un deuxième écran. Cette solution est totalement optionnelle. Mais comme le coût d'acquisition d'un second écran est insignifiant, que son raccordement prend moins d'une minute, et que le paramétrage est standardisé, aisé et indépendant de votre applicatif, nous vous garantissons qu'une fois cette option choisie vous regretterez de ne pas l'avoir envisagée plus tôt, quel que soit votre travail en cours de réalisation. De la même façon donc, et à l'utilisation d'IJPRO vous y trouverez un très grand confort, lorsqu'occupé à réaliser, à contrôler, ou à valider vos estimations, vous utiliserez les aides en ligne qui vous sont proposées et que vous pourrez ainsi consulter en parallèle visuel de votre travail.

### PARAMÉTRAGE TARIFS



Ordinairement, votre applicatif est fourni avec un paramétrage de TVA et un paramétrage du tarif règlementaire actualisés. Toutefois, il se peut qu'en cours d'abonnement une modification intervienne et soit publiée.

Aucun problème : Vous ne perdez pas le bénéfice de votre applicatif, puisqu'il vous est possible, depuis la Page d'Accueil ou depuis le Menu COÛTS PV, de prendre la main sur le symbole d'une Roue crantée. Située en haut et à droite du bandeau général, cette fonctionnalité offre d'ouvrir au clic sur le tableau de bord des données à modifier.



En bas de ce tableau ouvert, la date des dispositions tarifaires en vigueur apparait ; elle pourra donc être modifiée à l'apparition d'un nouveau texte de référence, comme vous pourrez le constater si vous modifiez un paramètre. Sont également rendues actualisables, toutes les valeurs paramétrables au visa des nouvelles données et du nouveau barème publié.

Vous êtes libre de réinitialiser ou d'annuler, et lorsque vous avez effectué vos modifications, il vous suffit de cliquer sur l'onglet « APPLIQUER » pour alors opérer une actualisation instantanée des champs de calculs automatiques affectés. Si en cours de ce travail d'actualisation des données tarifaires, vous avez un doute, vous pouvez réinitialiser et revenir au paramétrage initial susceptible de vous servir ainsi de modèle. Vous noterez que sur la dernière tranche du tarif balisée à l'infini, la valeur est portée sous la mention « inf. ». Cette dernière se reporte automatiquement au fil des tranches et des pourcentages que vous incrémentez; mais si vous l'effacez par erreur, vous pourrez toujours la générer en tapant la valeur zéro « 0 » dans le champ de la dernière tranche.

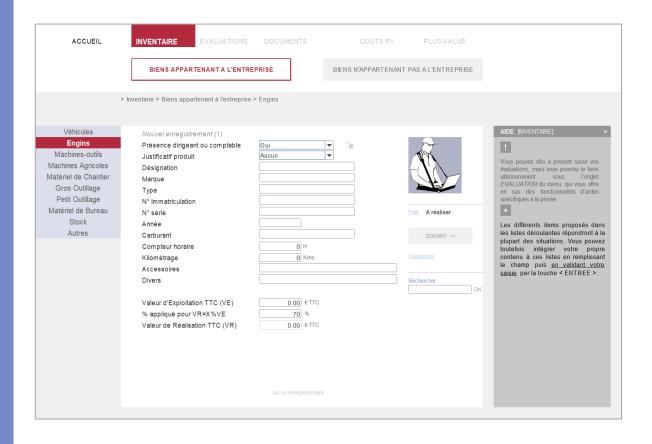
Naturellement, le barème par tranches des dispositions relatives aux inventaires estimatifs s'applique à chaque lot pris séparément. Le total de votre PV est optimisé, puisqu'il est bel bien à l'exact de la **somme totale des émoluments calculés sur chaque lot distinctement**. Votre coût est non seulement conforme aux dispositions légales, mais vous ne travaillez plus à perte...





L'utilisation est ici entièrement balisée et intuitive, et vous n'aurez aucun mal à l'appréhender.

Vous naviguez et saisissez vos données à la volée, selon vos propres choix d'organisation, même s'il est fait référence à divers conseils proposés à l'**AIDE** signalée directement à l'écran.



Pour passer d'un champ à l'autre se rapportant au lot sur lequel vous opérez, **utilisez plutôt la Touche** *Tabulation* ou la **Touche Entrée** que la souris; elles vous feront ainsi passer au champ suivant en vous permettant de ne rien oublier, et en même temps elles vous apprendront au fil de l'eau à repérer les champs dont les calculs sont automatisés comme c'est le cas pour les trois modules d'Inventaires Judiciaires relatifs aux procédures collectives.

A chaque instant, divers indicateurs vous permettent de savoir combien de lots vous avez incrémentés, et quel est le numéro de lot du nouvel enregistrement offert à l'écriture.

### CRÉATION D'UNE NOUVELLE FICHE

1. Pour accéder à la rubrique de votre lot, positionnez-vous au choix, sur les BIENS APPARTENANT À L'ENTREPRISE ou sur les BIENS N'APPARTENANT PAS À L'ENTREPRISE.

BIENS APPARTENANT A L'ENTREPRISE

**BIENS N'APPARTENANT PAS A L'ENTREPRISE** 

Vous disposez ainsi de la faculté de classer les actifs par catégorie sur le critère pertinent de l'appartenance. Vous êtes libre de passer de l'une à l'autre, ou de préférer organiser votre travail en finalisant une catégorie avant d'envisager la seconde...

2. Dans chacune de ces deux catégories, vous sélectionnez alors votre type de bien :

### BIENS APPARTENANT À L'ENTREPRISE

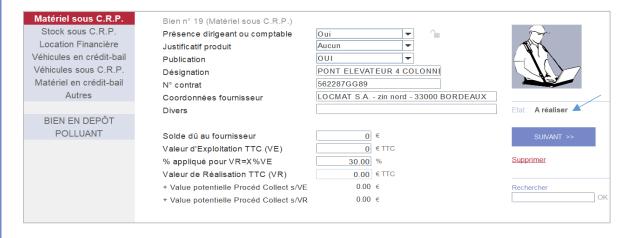
# Véhicules Engins Machines-outils Machines Agricoles Matériel de Chantier Gros Outillage Petit Outillage Matériel de Bureau Stock Autres

### **BIENS N'APPARTENANT PAS À L'ENTREPRISE**



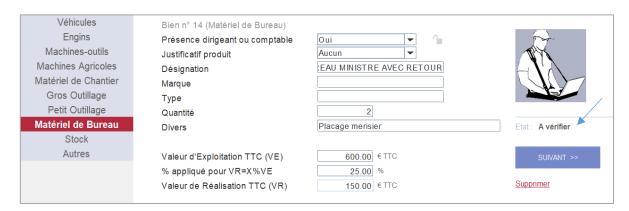
Par défaut lorsque vous naviguez dans les menus de types de bien, IJpro vous place automatiquement sur la proposition de création d'une nouvelle fiche.

**3.** Vous pouvez à présent renseigner les différents champs proposés, comme dans les exemples ci-dessous :



Ici, les données financières n'étant pas renseignées, la fiche apparaît en Etat, « A Réaliser ».

Dans l'exemple suivant, les données financières ont été immédiatement renseignées. La fiche se range alors automatiquement dans les enregistrements « A vérifier ». Cette vérification pourra intervenir ultérieurement, lorsque vous pointerez ou compléterez vos estimations dans le menu dédié « EVALUATION ».



Les données saisies ne nécessitent aucune action de validation; elles sont automatiquement enregistrées. Lorsque vous avez achevé la saisie des champs souhaités, cliquez simplement sur **SUIVANT** >> pour accéder à une fiche vierge dans la même catégorie de biens.

Afin de générer un nouvel enregistrement, vous pouvez également choisir directement une nouvelle catégorie de biens (étape 2) ou cliquer sur l'<u>icône + dans les outils de défilement</u> (voir cidessous).

### SUPPRIMER UNE FICHE

Vous pouvez supprimer la fiche que vous consultez en cliquant sur <u>Supprimer</u>. **Attention**: après validation, cette opération est irréversible.

### OUTILS DE DÉFILEMENT

En pied de page, vous pouvez revenir en arrière, lot par lot ou au tout début de votre travail, grâce aux outils de défilement. L'icône + permet la création d'une nouvelle fiche.





3 / 26







### FILTRE DE RECHERCHE

Un Filtre de recherches est proposé, destiné à vous permettre de localiser un enregistrement par n'importe quelle entrée.



Ainsi par exemple, si vous aviez évalué un lot à un instant « T », et que lors de vos opérations d'inventaire vous identifiez plus tard un lot similaire, vous pouvez alors aisément retrouver votre première évaluation pour vous calquer sur une estimation cohérente. Votre recherche peut être réalisée sur n'importe quelle occurrence (Nom, date, nombre, etc..). MAIS ATTENTION, ce filtre n'est opérant que si vous entrez une occurrence écrite à l'identique; à défaut IJPRO ne peut retrouver ce qui n'est pas reconnu dans votre base de données.

eur 2.45 mètres	
ur 2 45 mètres	
	Etat : Validé
	A vérifier
171 н	
vitesses de coupe mécaniques - Colonne 200mm	
e mobile et table fixe	Cumarina
	<u>Supprimer</u>
4500.00 € TTC	Rechercher
50.00 %	PERCEUSE
2250.00 € TTC	X 2 occurrence(s)

Une fois le filtre utilisé, là encore et très logiquement, pour reprendre la main normalement vous devez désactiver le filtre par la fonctionnalité mise à votre disposition (la croix rouge X).

X 1 occurrence(s)

### COMBOS DÉROULANTS

Chaque enregistrement propose les champs à saisir. Certains sont assortis d'un combo déroulant offrant un choix optionnel toujours facultatif, et qui n'empêche donc en rien votre liberté d'une désignation totalement autonome. Vous pouvez vous reporter utilement et directement au didacticiel accompagnant votre travail et visible à l'écran.

Situation juridique Préfecture



### **CADENAS**



Le symbole Cadenas peut être actionné pour verrouiller une saisie de donnée qu'il vous sera ainsi épargné d'avoir à ressaisir. Son survol à la souris ouvre aux explications sur cette utilité.

Intuitivement et à l'observation, vous ne manquerez pas de repérer les réactions de votre applicatif au survol et au clic, ainsi que votre faculté de savoir à n'importe quel moment, quand bien même vous seriez dérangé en opération, où vous en êtes dans votre travail dont le chemin détaillé figure sur le bandeau grisé de situation comme illustré infra.

> Inventaire > Biens appartenant à l'entreprise > Véhicules

### **AUTRES FONCTIONNALITÉS**

Ne perdez pas de temps à saisir vos données en Majuscules ou en Minuscules: cette question est totalement indifférente. Vous restez concentré sur l'essentiel, avec la garantie que vos Procès-Verbaux seront toujours normés et homogènes, dans une présentation automatique parfaitement soignée. Dans les champs à textes longs néanmoins, de « coordonnées » ou de « divers » par exemple, préférez l'écriture standard en lettres minuscules: la gestion de la taille des champs s'en trouve optimisée, pour une lecture facilitée.

Les pourcentages de calcul automatisés des Valeurs de Réalisation (VR = Valeur d'Exploitation (VE) x %), proposés par défaut dans les modules des Inventaires Judiciaires relatifs aux procédures collectives, sont réalistes et éprouvés. Il se peut toutefois, en fonction de la région d'utilisation de l'applicatif, d'un marché local, ou de la nature d'un bien ou d'autres critères, qu'ils ne soient pas toujours pertinents. Leur correction peut alors être opérée pour chaque bien concerné, à votre entière expertise.

Pour ces mêmes modules, les calculs des plus-values potentielles dont la procédure collective pourrait profiter si un paiement de solde restant dû au fournisseur ou au bailleur était envisagé sur un bien n'appartenant pas à l'entreprise, sont automatisés et pareillement reportés au PV estimatif.

**NB**: Les notions de Valeur d'Exploitation et Valeur de Réalisation (VE / VR) ne sont présentes que dans les modules relatifs aux Procédures Collectives, le module des Tutelles et Succession n'étant pas concerné par ces distinguos.

INVENTAIRE

Vous êtes parfaitement libre de ne pas saisir tous les champs, mais bien évidemment vous êtes seul Maître du niveau de qualité et de précision que vous souhaitez proposer.

En toutes hypothèses, ne négligez pas d'avoir une réflexion préalable, l'omission de telle ou telle information étant de nature à engager votre responsabilité professionnelle ou celle du Mandataire Judiciaire. Ainsi par exemple, l'existence éventuelle de polluants ne doit pas être occultée. A titre d'autre exemple, notez le champ proposé concernant la question éventuelle de contraintes particulières à l'enlèvement dans l'onglet MACHINES-OUTILS; non complété, il peut remettre en cause la validité d'une cession du Mandataire Judiciaire, au motif qu'à défaut d'avoir été informé au titre d'une obligation de conseil, l'acquéreur à distance découvre ensuite la problématique de la charge et du prix d'enlèvement venant grever l'intérêt qu'il avait à se porter acquéreur...



### **ÉVALUATION**

Cette étape est généralement réalisée en finalisation à parfaire au retour à l'Etude, le jour même ou les jours suivants selon votre timing.

Comparée à l'étape d'<u>INVENTAIRE</u> sur le terrain, quand bien même il vous était possible d'y inclure d'emblée vos estimations, la problématique a été appréhendée autour d'un postulat: Les opérations d'estimations constituent un travail autonome de concentration et d'expertise.

Ce travail autonome s'articule autour de plusieurs exigences:

- Chiffrer et saisir les évaluations, en accédant à tel outil susceptible de faciliter la prisée;
- Organiser ce travail librement, que ce soit lot après lot, ou tout autre mode comme en triant par exemple sur une catégorie de biens;
- Etre capable de suivre l'avancement de son travail sans risquer une omission, et sans pour autant être contraint d'avoir à multiplier les contrôles qui sont source de perte de temps;
- Baliser ses prisées en les validant, ou les réserver en conservant toujours une parfaite maitrise de son travail d'expertise et en gardant la main sur ce qui est fait et ce qui n'est plus à faire.

### OUTILS DE TRI ET DE RECHERCHE

L'interface du menu **EVALUATION** est dès lors desservie par plusieurs outils répondant de ces objectifs:

• Un **FILTRE PAR CATEGORIE** est accessible dans le bandeau de gauche, susceptible de vous permettre de travailler par catégorie de matériel.



Au clic sur le + vous ouvrez sur le contenu comme suit :

Dans cet exemple, notez le nombre de lots inventoriés précisé dans chacune des catégories. Au clic sur l'une d'entre elles, notez à nouveau qu'*llpro* s'adapte, en limitant l'affichage aux seuls biens de cette catégorie, vous permettant ainsi de les suivre avec vos barres de défilement.

Pour un retour en vision globale, supprimez le filtre en cliquant sur le signe moins (-) • Le **FILTRE DE RECHERCHE** général, situé en bas à droite de votre page de travail à l'écran, vous donne la possibilité d'effectuer une recherche d'enregistrement par n'importe quel critère (voir *Filtre de recherche*, page 11).

Rechercher	
	OK

 Un FILTRE DE CONTRÔLE des évaluations organisé en trois boutons colorés qui peuvent être cochés ou décochés, seuls ou en combinaison à votre gré. Il vous permet de savoir quel est le niveau de travail accompli, en nombre, mais aussi et surtout en tri visuel de sélection, puisqu'au clic vous n'affichez alors plus que les seuls lots souhaités :

- A réaliser (1)A vérifier (7)Validé(s) (2)
- Ainsi, à défaut d'évaluation régularisée, vous connaissez le nombre d'enregistrements devant passer sous votre expertise estimative, par le bouton « A réaliser » avec la faculté de trier sur ce critère s'il est seul coché (1 lot dans notre exemple).
- Une étape « A vérifier » regroupe tous les enregistrements ayant fait l'objet d'une estimation, avec la faculté de les y laisser parceque vous vous réservez de les valider ultérieurement après une ultime recherche et vérification (7 lots dans notre exemple).
- Une étape « validé(s) », qui vous permet de dénombrer et trier tous les lots pour lesquels vous avez l'assurance d'un travail achevé (2 lots dans notre exemple).

Sans que vous n'ayez à vous en soucier, chaque entrée d'évaluation chiffrée a pour effet d'augmenter automatiquement le compteur des estimations que vous pourriez vouloir encore **vérifier**.

Si vous êtes sûr de votre estimation, alors vous devrez la valider et la faire ainsi disparaitre du champ de vos contrôles restant à vérifier, par:



Le lot passe alors dans la catégorie « validé(s) ». La VALIDATION DES EVALUATIONS est obligatoire pour permettre une vérification sécuritaire de votre travail par l'applicatif lui-même.

De fait, elle s'opère en cliquant sur la touche de validation :



Le principe de la validation est aussi requis en ce qui concerne les BIENS EN DEPOT et LES POLLUANTS, quand bien même ces derniers ne sont pas sujets à prisée; l'objectif est ici d'imposer quelques secondes de soins aussi sur ces deux postes particuliers.

Et bien entendu, si le nombre d'enregistrements est égal au nombre de ceux qui ont été validés, votre travail de prisée est parfaitement terminé, même si inquiet d'un oubli toujours possible, alors vous serez enfin définitivement rassuré en lisant votre documentation relative à sa rubrique vos **DOCUMENTS**: Le risque d'omission est en effet rendu totalement impossible, par le jeu d'un collationnement automatisé qui se propose en alerte spontanée; c'est encore du temps économisé de savoir qu'il n'y a pas à lire et à relire.

Si l'évaluation est impossible de façon immédiate, parce que la nature du bien justifie une expertise (Ex: Tableau ou bijoux...) il vous suffit de compléter la désignation du bien par la mention «A SOUMETTRE AU CONTROLE». Validés ou non, ces lots n'empêchent nullement l'Edition pertinente des PV. Nous vous conseillons toutefois de ne pas les valider dans ces hypothèses exceptionnelles, cette solution étant de nature à vous permettre de les retrouver grâce au filtre « A VERIFIER » resté actif. Une fois l'expertise réalisée, il vous sera loisible de compléter et d'émettre alors les PV achevés sans autre travail, avec les coûts rectifiés en actualisation de ces prisées différées dans leur validation définitive.

### AIDE AUX EVALUATIONS

Dans le bandeau d'AIDE, à droite de votre écran, plusieurs liens sont proposés pour faciliter vos évaluations. Au clic, soit vous surfez sur votre moteur de recherche, soit vous vous connectez (D'où le grand confort apporté par un double écran...), directement sur un référent du marché en rapport direct avec la catégorie de bien objet de votre traitement. Parfois plusieurs suggestions sont offertes, parfois non en tant que leur pertinence eût pu être discutée.



Notez enfin que pour ce qui concerne les deux onglets « INVENTAIRE » ou « EVALUATION », les champs « SOLDE DÛ AU FOURNISSEUR, et/ou, « VALEUR DE RACHAT », sont à zéro par défaut et donc à réviser en fonction des éléments comptables collectés sur site.

Or, une telle collecte n'est pas toujours rendue possible; il devient donc parfois totalement impossible de valoriser ces rubriques. Dans le cas d'une telle impossibilité, laisser la rubrique à zéro pourrait induire une erreur d'analyse du Mandataire ou du Tribunal.

C'est pourquoi il convient de remplacer la valeur zéro en tapant un point d'interrogation dans le champ concerné « ? », qui aura pour effet d'incrémenter les Procès-Verbaux automatiquement, par la mention «CONTROLE IMPOSSIBLE EN L'ETAT» rapportée automatiquement au lot concerné.

Bien n° 22 (Véhicules en crédit-bail)			
Marque	PEUGEOT		
Туре	206		
N° immatriculation	AS 85 LT		
N° contrat	ZZE55501		
Terme contrat	15/12/2021		
Coordonnées fournisseur	IOUSIN - Place	e des Charentes -	8270 FEYTIAT
Divers			
Impayé au bailleur	?	VERIFICATION IMP	OSSIBLE
Valeur de rachat	300.00	€	
Valeur d'Exploitation Argus TTC (VE)	6500.00	€TTC	
% appliqué pour VR=X%Argus	75.00	%	
Valeur de Réalisation TTC (VR)	4875.00	€TTC	
+ Value potentielle Procéd Collect s/VE	6200.00	€	
+ Value potentielle Procéd Collect s/VR	4575.00	€	



### **DOCUMENTS**

L'expérience professionnelle démontre que chaque Etude attache du prix à produire ses Procès-Verbaux avec les couleurs qu'elle porte, son logo, son style, ses références de tous ordres.

La rédaction de l'entête traditionnelle de l'Acte, et de son pied de document avec son coût, ont donc été laissés au matriçage de chacun. Il s'agit d'un choix délibéré de votre Applicatif. Certains s'en réjouiront, d'autres le regretteront ; mais les derniers conviendront qu'au gain de temps colossal procuré par IJPRO, ils peuvent aisément et en quelques minutes, préparer ou faire préparer par leur secrétariat, une matrice standardisée et personnalisable à souhaits comme n'importe quel Acte. D'autant que ce qui est programmé une fois, n'est jamais à refaire ensuite.

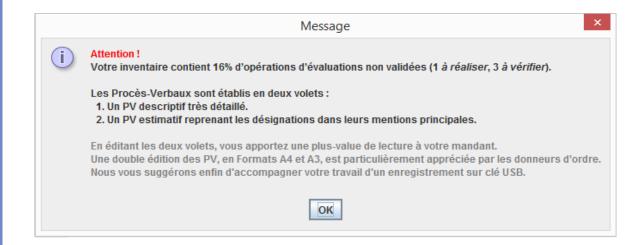
Avant de revenir sur l'écran du Soft, ce que vous allez pouvoir vérifier, sachez que chaque lot est numéroté automatiquement. Partant, pour ceux qui veulent annexer des photos à leur Procès-Verbal, (étant entendu qu'à défaut d'en prendre une pour chaque lot, les Tribunaux et les Mandataires Judiciaires apprécient cependant d'en avoir quelques-unes significatives parce qu'elles permettent d'appréhender la consistance des actifs), il est donc loisible de numéroter chaque cliché en adéquation avec le numéro du lot auquel il se rapporte.

En partage d'expériences offert à la liberté du lecteur, une double édition des Procès-Verbaux (Procès-Verbal descriptif détaillé, et Procès-Verbal estimatif), en Format A4 et en Format A3, livraison accessoire également en Format PDF sous clé USB, vous ne prenez que le risque d'un retour portant l'appréciation qu'on peut attendre d'un destinataire satisfait. Outre le tri de pertinence à la lecture, l'optimisation en termes de visibilité, la question des données que le Mandataire Judiciaire ne souhaite éventuellement pas communiquer à des tiers, vous livrez sans que la prestation excède plus d'une minute à sa préparation. Juridictions et Mandataires Judiciaires sont alors à même de communiquer à leur tour, en un mail en copie de leur choix depuis la clé USB, ou en photocopie papier, à tout candidat repreneur qui vient solliciter l'information. **Une édition couleur au moins sur un des deux formats A4 ou A3**, s'avère très judicieuse, car certains champs de valeurs comptables ont été colorés pour attirer l'attention du lecteur en rapport avec les données commentées au paragraphe PLUS-VALUE EN GRAPHIQUES ANALYTIQUES.

S'agissant du module concernant les Tutelles et les successions, personnellement nous nous sommes équipés d'une tablette de signature électronique (Prix entre 70 et 150 euros en moyenne). Elle permet de recueillir la signature du tuteur ou du représentant de la succession, directement sur le PV à l'emplacement prévu à cet effet (Voir Tutoriel Vidéo). Mais là encore, nul n'est obligé par IJPRO.

En accédant à la rubrique DOCUMENTS du Menu Général, une boite de dialogue s'ouvre automatiquement. Il est inutile de la commenter, sauf à préciser que celui qui aura commencé par lire sa documentation avant de se lancer dans un essai, a ici bel et bien la preuve de la garantie de ne jamais risquer une édition de ses Procès-Verbaux estimatifs, sans avoir pu malgré lui s'assurer qu'il n'aurait pas omis une prisée.

Ainsi dans l'exemple suivant, la boite de dialogue synthétise le travail réalisé. Vous savez ce qu'il vous reste à faire ...



Quant à l'édition, elle peut être lancée depuis l'icône classique HTLM en haut et à droite de votre écran. Le procès-verbal s'ouvre alors dans le navigateur par défaut. Il vous est à présent possible de l'imprimer, avec ou sans aperçu avant l'impression et après un paramétrage total de votre imprimante, comme en toutes autres matières. A ce titre, soyez très attentif à votre paramétrage qui peut en effet générer des mentions non issues d'IJPRO... Nous vous recommandons une impression en **mode paysage**.



<u>ATTENTION</u>: Les dernières générations de matériels et/ou versions WINDOWS, sont de plus en plus souvent installées avec un paramétrage d'imprimantes par défaut destiné à accélérer l'impression des documents. La conséquence de ce paramétrage par défaut peut être la perte de couleurs d'arrière-plan, ou l'apparition de données étrangères à l'applicatif.

IJPRO n'est pas responsable de ce paramétrage ; et d'un clic droit pour accéder à la configuration de votre imprimante, il vous est donc loisible d'identifier les données à corriger, notamment en veillant à « <u>cocher » le paramètre de validation des couleurs d'arrière-plan.</u> Vous assurerez ce faisant, une édition en variation de tons optimisant la clarté de vos Procès-Verbaux.

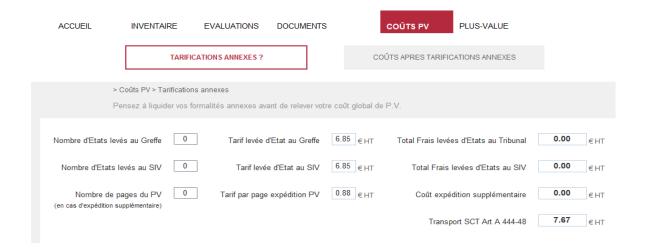


### **COÛTS PV**

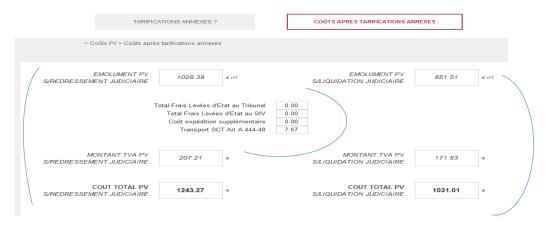
Pour rappel, la ROUE CRANTEE en haut et à droite du bandeau de menu général, offre un accès à la vérification et à l'actualisation du barème tarifaire. Vous pouvez utilement vous reporter aux détails portés au paragraphe <u>PARAMETRAGE TARIF</u>.

### Deux sous-menus sont présentés :

• Le premier infra, (qui vous questionne...), concerne l'ensemble des Etats que vous pouvez être conduit à lever au Greffe du Tribunal assurant les publications, ceux que vous pouvez demander au Service des Immatriculations de Véhicules (SIV), ou en encore le nombre de page de votre Procès-Verbal si vous devez délivrez une copie en sus de votre Expédition. Enfin y figure, pour les Commissaires de Justice, le paramètre SCT que chacun connait, et dont le quantum figure, comme les autres, dans le tableau du PARAMETRAGE TARIF pour être conforme aux dispositions de l'Article A 444-48 du Code de Commerce.



• Le second vous livre en visuel, le détail du Coût Total de votre PV estimatif, en deux colonnes, une à gauche pour l'hypothèse d'un PV réalisé dans le cadre d'un Redressement judiciaire, une à droite pour l'hypothèse d'un PV réalisé dans le cadre d'une Liquidation Judiciaire, l'ensemble canalisé en son centre par les tarifications annexes préalablement rentrées puisqu'elles sont étrangères au distinguo RJ / LJ. Si vous effectuez un inventaire dans le cadre d'une Tutelle ou d'une Succession, naturellement le coût du PV estimatif se présente sur une colonne unique, puisqu'il n'est soumis qu'à un seul et même barème.



IJpro<sup>©</sup> – Inventaires Judiciaires Professionnels

D'évidence, si vous êtes intervenu au RJ, votre travail est quasi terminé dans le cas où vous viendriez à intervenir ultérieurement sur une LJ, puisqu'il vous suffira alors de travailler sur la base initiale en adaptant votre inventaire, soit par ajout de nouveaux enregistrements, soit par suppression de ceux qui ont disparu avec la fonction « supprimer » prévue dans les deux menus INVENTAIRE et EVALUATION...

Mieux encore, si vous souhaitez absolument conserver le premier sans le modifier, vous faites une copie de votre inventaire de RJ dans votre dossier IJpro, que vous renommez pour alors travailler comme dit précédemment.

En pied de page de votre écran, vous pouvez vous assurer de la date d'actualisation du texte applicable, et êtes donc alerté si vous n'avez pas pris le soin de vérifier votre tableau de données tarifaires...



Coûts conformes à l'Arrêté du 26 février 2016 - Articles A.444-1 et suivants du Code de Commerce (En Totaux liquidés lot par lot) Barème légal actualisable depuis les *Paramètres* 



### (NB : Cette fonctionnalité ne concerne que les modules relatifs aux procédures collectives)

Ce menu mérite son intitulé PLUS VALUE pour trois raisons :

- Il est en premier lieu une occasion de faire valoir de votre Etude, en tant qu'il vous permet de livrer une analyse graphique des données, sans autre réalisation que celle de son édition pour annexe au PV; il est alimenté automatiquement des données issues de vos opérations d'évaluations.
- Il est une plus-value pour le Tribunal et pour le Mandataire Judiciaire, en tant qu'il permet d'appréhender des totaux de valorisation, de les comparer en VE et en VR (Valeurs d'Exploitations, Valeurs de Réalisation);
- Il est encore une plus-value pour le Tribunal et pour le Mandataire Judiciaire, parcequ'il permet d'appréhender la possibilité d'envisager des gains pour la procédure collective, lorsque les graphiques font ressortir des soldes restant dûs aux fournisseurs, inférieurs et sans commune mesure aux VE, voir même aux VR qui leurs seraient très supérieures...

Ces tableaux, dits RATIOS, se présentent à l'écran par le jeu d'un FILTRE AUTOMATIQUE DES GRAPHIQUES s'ils sont susceptibles d'avoir un intérêt. Autrement dit, si votre inventaire ne comporte pas de biens valorisables n'appartenant pas à l'entreprise, et la question du remboursement d'un solde au fournisseur ne se posant pas dans ce cas, IJ PRO n'offrira que le seul graphique susceptible d'intérêt. En revanche si votre inventaire contient des biens n'appartenant pas à l'entreprise, valorisés et sujets à plus-value potentielle par un examen sur l'opportunité de remboursement d'un solde dû au fournisseur, alors IJPRO agrandi spontanément sa gamme en la complétant des graphiques d'extractions idoines. La gamme s'articule dans cette dernière hypothèse, à leur accès au clic sur quatre bandeaux au lieu d'un seul:



Une Aide est proposée comme de coutume à l'écran, à laquelle vous pourrez vous reporter utilement.

NB: Il va sans dire que la fonctionnalité suppose d'avoir pris le soin d'incrémenter les données relatives aux sommes restant dues aux fournisseurs et autres bailleurs en crédits, et que sa pertinence reste donc conditionnée à la fois par le travail d'expertise réalisé, comme par un accès aux éléments administratifs auprès du Comptable et du représentant de l'entreprise, voire le soin pris de lever et de consulter les publications.

**Pour rappel**, il est parfois totalement impossible de valoriser ces rubriques.

Dans le cas d'une telle impossibilité, laisser la rubrique à zéro pourrait induire une erreur d'analyse du Mandataire ou du Tribunal.

C'est pourquoi il convient de remplacer la valeur zéro en tapant un point d'interrogation dans le champ concerné « ? », qui aura pour effet d'incrémenter les Procès-Verbaux automatiquement, par la mention «CONTROLE IMPOSSIBLE EN L'ETAT» rapportée automatiquement au lot concerné.

Enfin les résultats étant fournis en totaux brut, il importe bien entendu de se reporter au PV Estimatif, lequel porte en données financières colorées vert, les repères des lots concernés par l'examen d'une opportunité sur tel ou tel remboursement devant être retenu ou écarté.

L'édition de chaque tableau est accessible par l'icône :



Avant de lancer votre édition, prenez le temps de visualiser le rendu à l'écran, et d'ajuster vos paramètres d'édition. Le résultat de votre présentation est en effet indépendant d'IJpro, et reste classiquement conditionné par le seul soin que vous apportez à ce paramétrage...

<u>ATTENTION</u>: Les dernières générations de matériels et/ou versions WINDOWS, sont de plus en plus souvent installées avec un paramétrage d'imprimantes par défaut destiné à accélérer l'impression des documents. La conséquence de ce paramétrage par défaut peut être la perte de couleurs d'arrière-plan, ou l'apparition de données étrangères à l'applicatif.

IJPRO n'est pas responsable de ce paramétrage ; et d'un clic droit pour accéder à la configuration de votre imprimante, il vous est donc loisible d'identifier les données à corriger, notamment en veillant à « <u>cocher » le paramètre de validation des couleurs d'arrière-plan.</u> Vous assurerez ce faisant, une édition en variation de tons optimisant la clarté de vos documents.